

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°89-2024-064

PUBLIÉ LE 20 FÉVRIER 2024

Sommaire

Direction départementale des territoires de l'Yonne /

89-2024-02-16-00002 - Arrêté n°PREF/SGCD/RH/2024/01 fixant la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein de la DDT89 (3 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires de
l'Yonne

89-2024-02-16-00002

Arrêté n°PREF/SGCD/RH/2024/01 fixant la liste
des postes éligibles à la nouvelle bonification
indiciaire au sein de la DDT89

Arrêté n° PREF/SGCD/RH/2024/01
fixant la liste des postes éligibles à la nouvelle
bonification indiciaire au sein de la Direction
départementale des territoires de l'Yonne.

Le Préfet de l'Yonne,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;

VU l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;

VU le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du 7 décembre 2001 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'Équipement, des transports et du logement ;

VU l'arrêté du 7 décembre 2001 portant délégation de pouvoir en matière d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire dans les services du Ministère de l'Équipement, des transports et du logement ;

VU l'arrêté du 12 août 2011 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2009 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire dans certains services déconcentrés au titre des 6ème et 7ème tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

VU l'arrêté du 11 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 18 février 2021 portant répartition de l'enveloppe de nouvelle bonification indiciaire dans certains services déconcentrés, dans certains services techniques et dans certains services à compétence nationale du ministère de la transition écologique et solidaire au titre des 6ème et 7ème tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Affaire suivie par : Marie-Noëlle BIFFI
Pôle Ressources Humaines
Tél : 03 86 72 78 77

Préfecture de l'Yonne
Place de la Préfecture
CS 80119 - 89016 AUXERRE CEDEX
tél. 03 86 72 79 00 -
www.yonne.gouv.fr

VU l'arrêté préfectoral n° DDT/SG/2020/053 fixant la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire pour l'année 2020 abrogé ;

VU l'arrêté n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2024/0030 en date du 07 février 2024 donnant délégation de signature à Me INES Manuella, directrice départementale des Territoires de l'Yonne pour l'exercice des missions générales et techniques de la direction départementale des territoires (DDT) ;

VU l'avis du Comité social d'administration de la DDT de l'Yonne du 30 mai 2023 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à compter du 1er mars 2024 est fixée comme suit :

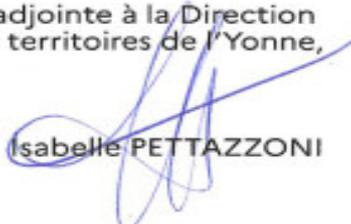
NBI « Durafour »		
Catégorie	Poste	Nombre de points
A	Chargé de mission Etudes et Enjeux du territoire	27
	Cheffe de l'unité Énergie, Climat et Aménagement durable du SAAT	27
	Adjoint au chef du SHBS	29
B	Responsable du pôle contrôle de légalité	15
	Adjoint au chef de la mission affaires juridiques et responsable du pôle appui juridique	15
	Chargé de rédaction juridique	15
	Instructrice fiscalité	15
C	Secrétaire de service du SHBS	10
	Secrétaire de direction	10

Article 2 : La directrice départementale des Territoires est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Auxerre, le 16 février 2024

Pour le Préfet et par délégation,

La directrice adjointe à la Direction
départementale des territoires de l'Yonne,


Isabelle PETTAZZONI